

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Haute-Savoie



Commune de Fillière

300 rue des Fleuries
Thorens-Glières
74570 FILLIÈRE
TEL. 04 50 22 82 32
accueil@commune-filliere.fr

Feuillet n° 2026-129

■ Délibération

N° 2026-102

Séance du 23 juin 2026

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 DU BUDGET
ANNEXE CAVEAUX CIMETIÈRE**

A dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 17 juin 2026, s'est réuni dans les locaux de la mairie annexe de Thorens-Glières – salle des mariages - 9 place de la République – Thorens-Glières – 74 570 FILLIÈRE, conformément à la délibération n°2026-029 du 23 février 2026 qui fixe les lieux de réunion du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christian ANSELME, Maire.

Nombre de membres en exercice : 33 Présents : 27 Pouvoirs : 3 Votants : 30

Présents : ANSELME C. - AUBERT F. - BANERAS H. - BARRES L. - BENEDETTI B. - BERTHOLIO C. - BOCQUET J. - BOCQUET N. - BOLLARD N. - BOUCLIER S. - BURDIN C. - CHAPPAZ B. - DAUBERCIES A. - FAVRE-FELIX D. - FUMEX A. - GRANGE A. - GUENAT T. - GURLIAT C. - MAXENTI J-C. - MERCIER-GUYON C. - PONCET-FILLION S. - RUBIN-DELANCHY J-Y. - RUBIN-DELANCHY J. - SONDAZ C. - TAGAND F. - THABUIS F. - VEYRAT-MASSON A.

Excusés : ALESINA C. (pouvoir à BOCQUET J.) - MACHEDA P. (pouvoir à GURLIAT C.) - ZANNINI D. (pouvoir à BENEDETTI B.)

Absents : LONGERAY A. - HEINIMANN A. - MEYNET P.

Secrétaire de séance : Jacques BOCQUET

Entendu l'exposé suivant :

Monsieur le Maire expose que le budget supplémentaire est une décision modificative particulière. Comme toute décision modificative, le budget supplémentaire n'est pas un nouveau budget, mais complète et/ou modifie une partie du budget annexe caveaux cimetière

Sa spécificité réside dans l'intégration du résultat de l'année antérieure constaté à l'occasion de l'approbation du compte financier unique et la reprise des restes à réaliser de 2025.

Il permet donc de procéder à divers ajustements de recettes et de dépenses en lien avec l'activité des services, et ce afin de conformer la structure budgétaire avec l'exécution constatée et à venir des crédits.

Aussi,*Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 1612-12 et suivants,**Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,**Vu la délibération n°2026-022 du 23 février 2026 relative au vote du budget annexe caveaux cimetière 2026 de la commune de Fillière,**Vu la délibération n°2026-096 du 23 juin 2026 adoptant le compte financier 2025 du budget annexe caveaux cimetière,**Vu la délibération n°2026-099 du 23 juin 2026 portant affectation des résultats 2025 du budget annexe caveaux cimetière,**Vu le projet de budget supplémentaire du budget annexe caveaux cimetière,**Considérant que, l'affectation des résultats, la reprise des restes à réaliser et la modification de certaines autorisations budgétaires impliquent l'établissement du budget supplémentaire 2026 du budget annexe caveaux cimetière,**Considérant qu'il convient d'approuver le budget supplémentaire 2026 du budget annexe caveaux cimetière équilibré en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, comme suit :*

	Somme de RAR 2025	Somme de BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026	Somme de TOTAL RAR + BS
Fonctionnement		10 400.00 €	10 400.00 €
Dépenses		5 200.00 €	5 200.00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté		0.00 €	0.00 €
011 - Charges à caractère général		2 600.00 €	2 600.00 €
042/7135 - Variation de stocks de produits autres que terrains		2 600.00 €	2 600.00 €
Recettes		5 200.00 €	5 200.00 €
042/7135 - Variation de stocks de produits autres que terrains		5 200.00 €	5 200.00 €
Investissement		10 400.00 €	10 400.00 €
Dépenses		5 200.00 €	5 200.00 €
040/355 - Produits finis		5 200.00 €	5 200.00 €
Recettes		5 200.00 €	5 200.00 €
001 - Excédent reporté		32 750.00 €	32 750.00 €
1687 - Aures dettes (budget communal)		-30 150.00 €	-30 150.00 €
040/355 - Produits finis		2 600.00 €	2 600.00 €
(vide)			
		20 800.00 €	20 800.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget supplémentaire 2026, du budget annexe caveaux cimetière, équilibré en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement et la section d'investissement qui s'équilibre comme ci-dessus.

Le Secrétaire de séance
Jacques BOCQUET



Le Maire
Christian ANSELME



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 30

VOTES :

Pour : 30

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 17/06/2026

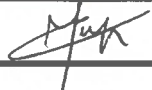
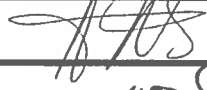
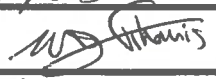
Présenté par M. Le Maire, Christian ANSELME,
A FILLIERE, le 23/06/2026

Délibéré par l'assemblée réunie en session ordinaire,
A FILLIERE, le 23/06/2026

Les membres de l'assemblée délibérante :

ALESINA Christelle	
ANSELME Christian	
AUBERT Francis	
BANERAS Hélène	
BARRES Laura	
BENEDETTI Bénédicte	
BERTHOLIO Christophe	
BOCQUET Nicole	
BOCQUET Jacques	
BOLLARD Nicola	
BOUCLIER Stéphane	
BURDIN Céline	
CHAPPAZ Bastien	
DAUBERCIES Aymeric	
FAVRE-FELIX Dominique	
FUMEX Anne	
GRANGE Antoine	
GUENAT Thierry	
GURLIAT Catherine	

MAIRIE DE FILLIERE - BUDGET ANNEXE CAVEAUX CIMETIERE - BS

HEINIMANN Alexandra	HEINIMANN Alexandra
LONGERAY Alexandre	
MACHEDA Philippe	
MAXENTI Jean-Charles	
MERCIER-GUYON Catherine	
MEYNET Patrice	
PONCET-FILLION Sylvie	
RUBIN-DELANCHY Jean-Yves	
RUBIN-DELANCHY Johana	
SONDAZ Catherine	
TAGAND Françoise	
THABUIS Florian	
VEYRAT-MASSON Audrey	
ZANNINI Delphine	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/07/26, et de la publication le